



BC Police
Ch. Champ-Dollon 22

1246 Puplinge

T +41 76 392 28 08
lionel.gueniat@etat.ge.ch
<http://bcpolicegeneve.ch/>

Badminton Club Police

Concept de protection pour le tournoi du Léman 9-10 octobre 2021

Version : 30 septembre 2021

Auteur : Lionel GUENIAT - Président



Plan de protection

Le présent plan de protection se base sur les recommandations et exigences de la ville de Genève, de l'autorité cantonale et de l'autorité fédérale.

Le présent plan de protection s'applique à toutes personnes évoluant dans la zone badminton du centre sportif de la Queue-d'Arve lors de l'évènement.

Ce concept sera efficace uniquement si toutes les personnes concernées le respectent strictement. Il est donc de la responsabilité de chacun de veiller à suivre ces directives. Des vérifications seront faites par le staff durant le week-end. Si de multiples infractions sont constatées, des dispositions seront prises allant jusqu'à l'exclusion du tournoi et du centre.

1 Responsable COVID DE CET ÉVÈNEMENT

Michaël Desile

Badminton Club Police GENEVE

Responsable table officielle

@ : mickael.desile@yahoo.com

tél : +41 76 616 48 96.

2 Disposition FONDAMENTALES

2.1 Distance et hygiène des mains

La distance sociale de 1,5 mètre et les règles d'hygiène restent les mesures les plus importantes et efficaces pour empêcher la propagation du virus. À cet effet, des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disponibles dans le hall ainsi qu'à proximité des W.C. L'organisation du tournoi en disposera également à des endroits stratégiques, tel qu'à la table officielle et à l'enregistrement des joueurs.

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après les matchs, pour se protéger soi-même et son entourage.

2.2 Port du masque

Le masque est obligatoire pour tout le monde (participants, encadrement, staff, etc.) à partir de 12 ans hors des courts.

Si, pour des raisons médicales, une personne ne peut pas porter le masque, il lui est demandé d'en informer (certificat médical à l'appui) le responsable COVID (voir point 1) avant le tournoi.

Les masques sont à la charge des participants et encadrants.

2.3 Sans symptôme aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à venir/participer aux matchs/tournois. Cela s'applique également aux accompagnants. Ils restent à la maison ou s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin. Si une personne présentant des symptômes se présente, elle sera éconduite du tournoi avec comme directive le port du masque jusqu'à son domicile où elle sera priée de suivre les consignes d'isolement de l'OFSP.



2.3.1 Symptômes de la maladie

Les symptômes typiques de la COVID-19 sont :

- Toux (le plus souvent sèche)
- Mal au cou
- Souffle court
- Fièvre (dès 37.5°), sentiment de fièvre
- Douleurs musculaires
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux
- Conjonctivite
- Rhume

2.4 Désinfection du matériel

Les plaquettes de match et les stylos seront désinfectés régulièrement par le staff présent à la table officielle.

3 PUBLIC ET ACCOMPAGNANTS

Le public est autorisé à l'intérieur du centre sportif.

Il est recommandé aux personnes vulnérables de ne pas venir.

3 ZONE SPECTACTEURS

L'organisation du tournoi restreindra les places des zones assises (gradins, podium, coin pique-nique, etc.) afin de respecter la distance sociale. Celle-ci doit être respectée en tout temps sauf entre les membres d'une même maisonnée.

4 CERTIFICAT COVID

Un certificat COVID (reconnu par la Suisse) est obligatoire pour toutes personnes (joueurs, coach, accompagnant, etc.) à partir de 16 ans.

Pour qu'une personne puisse rentrer dans le centre, son certificat doit être valable au minimum jusqu'à :

- Pour l'accès le samedi : le 09.10.2021 à 22h00
- Pour l'accès le dimanche : le 10.10.2021 à 17h30

Toutes les personnes (quel que soit leur âge) doivent présenter une pièce d'identité valable avec photo à l'entrée dans le centre.

Un système de bracelet en matière Tyvek sera mis en place afin d'éviter d'avoir à présenter de multiple fois son certificat ou de se faire vérifier son âge après être sorti du centre :

- Bracelet Bleu : Accès autorisé seulement le samedi
- Bracelet Mauve : Accès autorisé le samedi et le dimanche



5 RESTAURATION

Un stand de restauration sera présent dans le hall du centre.

En conséquence, il est autorisé d'enlever le masque pendant la consommation de boisson ou de nourriture.

La consommation n'est autorisée que dans le hall du centre. Il est interdit de consommer de la nourriture dans les salles de gym.

6 ACCÈS AU CENTRE

Seul l'entrée principale (celle du parking) sera praticable (voir photo ci-à-droite).

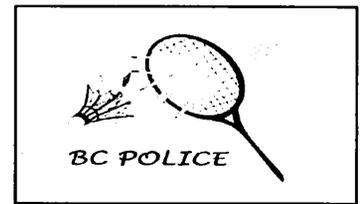


7 VESTIAIRES ET DOUCHE

Les vestiaires et douches du centre seront ouvertes.

Dans les vestiaires, il est demandé de respecter les distances entre les personnes.

Quant aux douches, seul 2 joueurs peuvent y être à la fois.



8 SWISSCOVID

Le Badminton Club Police GENEVE se joint aux autorités cantonales, fédérales ainsi qu'à Swiss Badminton pour recommander à tous les participants, staff, coachs, spectateurs et autres visiteurs l'installation de l'application SwissCovid.

L'application SwissCovid pour les téléphones portables (Android/iPhone) contribue à endiguer la propagation du nouveau coronavirus. Elle complète le traçage des contacts classique.

Les données que le téléphone collecte sur les contacts avec d'autres utilisateurs sont uniquement stockées localement. Ni le téléphone ni l'application ne transmettent de données personnelles ou de géolocalisation à des emplacements de stockage ou des serveurs centraux. Par conséquent, personne ne peut reconstituer avec qui et à quel endroit le contact a eu lieu.

Plus d'informations et liens de téléchargements à l'adresse suivante :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemienpandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/swisscovid-app-und-contacttracing.html>

9 EN CAS DE TEST COVID-19 POSITIF

Si le responsable est informé d'un cas COVID-19 positif (confirmé médicalement), Swiss Badminton en est informé immédiatement. Swiss Badminton prendra en charge l'ensemble de la communication à partir de ce moment-là. Les données du traçage des contacts lui seront donc transmises.

La suite de la procédure et les contacts avec les différentes autorités seront pris en charge par Swiss-Badminton.

Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests doivent être effectués.

Les coûts de tout test effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.

Les clubs sont libres de prendre d'autres mesures et de faire d'autres tests.

Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests PCR doivent être effectués. Les coûts de tout test PCR effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.

Les clubs sont libres de prendre d'autres mesures et de faire d'autres tests.

Puplinge, le 30 septembre 2021

Lionel Gueniat
Président BC Police